

Questions au Feuilleton

5. Au 31 mars 1981, environ 110,500 personnes détenaient des contrats et des certificats de rente différée.

6. Voir la réponse qui a été donnée le 25 janvier 1982 à la question n° 3297, partie 2.

7. a) Le montant total de la paye des employés de la direction générale des rentes a été estimé à \$2,579,000 pour l'année financière 1981-1982.

b) Les frais de location des locaux qu'occupe la direction générale ont été estimés à \$289,000 pour l'année financière 1981-1982. Les prévisions pour les autres dépenses non salariales de la direction générale sont de \$308,000.

Remarque: Parties 3 et 5: Les statistiques nécessaires ne sont fournies qu'à la fin de l'année financière.

LA BASE FIXE DE RADIO-COMMUNICATIONS

Question n° 3496—M. Cossitt:

1. En novembre 1981, la GRC a-t-elle établi, à proximité de la Colline du Parlement, une base fixe de radio-communications sur la même fréquence que celle utilisée par le Service de protection en uniforme de la Chambre des communes et, le cas échéant, a) de qui a-t-on obtenu la base fixe, b) devait-elle à l'origine servir aux communications nécessaires entre la GRC et le Service de protection de la Chambre des communes durant la manifestation du 21 novembre 1981?

2. La base fixe a-t-elle été remise à la Chambre des communes ou ailleurs et, a) le cas échéant, quand, b) sinon, la GRC écoute-t-elle les conversations entre les officiers du Service de protection de la Colline du Parlement?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): 1. Oui.

a) Directeur de la sécurité, Chambre des communes.

b) Oui.

2. Non.

a) Sans objet.

b) Non.

LES ÉTUDES EN MÉDECINE TROPICALE

Question n° 3510—M. Halliday:

1. Des employés du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possèdent-ils des diplômes ou des certificats en médecine tropicale et, le cas échéant, combien?

2. Ces employés sont-ils obligés ou ont-ils l'occasion de suivre des cours de rafraîchissement périodiques et sinon, pourquoi?

M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui, sept employés du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possèdent des diplômes ou certificats en médecine tropicale.

2. Ces employés ne sont pas tenus de suivre des cours de recyclage périodiques. Par ailleurs, ils ont la possibilité de le faire. Tout dépendant de l'endroit où ils travaillent, les employés vont à des établissements comme le Walter Reid Hospital à Washington, D.C., ou le London School of Tropical Medicine and Hygiene, etc. Au Canada, les hôpitaux d'enseignement organisent parfois des séminaires de courte durée. Les médecins en poste dans des régions tropicales sont encouragés à assister aux colloques médicaux, aux conférences et aux tournées à l'hôpital d'enseignement local afin de parfaire leur formation dans le domaine des maladies tropicales.

L'ENQUÊTE EFFECTUÉE PAR LA GRC

Question n° 3511—M. Halliday:

Au cours des deux premières semaines de novembre 1981, un agent de la GRC a-t-il rendu visite au propriétaire d'un restaurant de Woodstock (Ont.) pour lui demander pourquoi son automobile était stationnée à proximité de l'ambassade

de Chine à Ottawa et, le cas échéant, a) l'agent a-t-il été incapable, lorsqu'on le lui a demandé, de donner la marque, le modèle ou la couleur de l'automobile et ne connaissait-il qu'une partie du numéro d'immatriculation, b) quel était le but de cette visite?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Un agent de la GRC a effectivement rendu visite au propriétaire d'un restaurant à Woodstock (Ontario), après avoir reçu des renseignements inexacts concernant l'identité du propriétaire inscrit d'un véhicule automobile.

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU LOGEMENT DANS LE BUDGET DE 1981

Question n° 3528—M. Cossitt:

Des employés du ministère des Finances ou des personnes y liées ou travaillant pour ce dernier ont-ils fourni des renseignements sur les dispositions relatives au logement du budget de 1981, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant a) quel est leur nom, b) quand, à quelle heure et à qui ces renseignements ont-ils été fournis, avant le 12 novembre 1981?

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Finances et la Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informent comme suit: Non.

LES CAS DE BRUCELLOSE DIAGNOSTIQUÉS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Question n° 3599—M. Greenaway:

1. Depuis 1970 à ce jour, combien de cas de brucellose ont été diagnostiqués chaque année en Nouvelle-Écosse chez le bétail a) laitier, b) de boucherie et, dans chaque cas, à combien d'endroits?

2. Combien d'endroits ont été dépeuplés?

3. Combien a-t-on accordé chaque année en indemnités aux éleveurs à chaque endroit?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):

I.	a) Bétail laitier	b) Bétail de boucherie	Endroits
1970-1971	—	—	—
1971-1972	1	—	1
1972-1973	1	1	2
1973-1974	—	2	2
1974-1975	1	4	5
1975-1976	—	1	1
1976-1977	1	—	1
1977-1978	6	4	8
1978-1979	165	4	9
1979-1980	3	2	5
1980-1981	1	1	2
1981-1982	—	—	—
Total	179	19	36

2. Un.

3. Voir la liste ci-après.

	Montant par endroit
1970-1971	Néant
1971-1972	174.00
1972-1973	101.00 97.00
1973-1974	110.00 120.00
1974-1975	188.00 160.00 200.00 180.00 200.00